



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chastan

Question écrite n° 1409

## Texte de la question

L'entreprise Chastan, sise a Echirolles (Isere), filiale du groupe PTI holding (sis a Tremblay-en-France), est menacee d'une fermeture totale qui entraine la suppression d'une trentaine d'emplois, suite a la decision du tribunal de commerce de Bobigny. Cet etablissement faisait l'objet d'une procedure de redressement judiciaire depuis le 10 mars 1993 et devait beneficier d'une periode d'observation de six mois. M. Gilbert Biessy demande a M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle les decisions concretes qu'il compte prendre pour permettre aux partenaires de mettre a profit le delai d'observation pour degager des solutions economiques et sociales viables et faire appliquer la loi sur l'interdiction des licenciements sans reclassement prealable.

## Texte de la réponse

L'entreprise Chastan, filiale du groupe PTI, a ete placee en redressement judiciaire en mars 1993 par le tribunal de commerce de Bobigny, qui a autorise le mandataire de justice a proceder aux licenciements de l'ensemble du personnel conformement aux dispositions legales. L'article L. 321-7 du code du travail, qui prevoit un controle de l'administration sur le contenu des plans sociaux n'est pas applicable aux entreprises en redressement judiciaire ou en liquidation de bien, mais les trente et un salaries licenciés ont pu beneficier d'aide au reclassement grace au recours aux conventions de conversion et pour deux d'entre eux aux allocations speciales du Fonds national de l'emploi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Biessy Gilbert](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1409

**Rubrique :** Metaux

**Ministère interrogé :** travail, emploi et formation professionnelle

**Ministère attributaire :** travail, emploi et formation professionnelle

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mai 1993, page 1502

**Réponse publiée le :** 21 février 1994, page 928